

Secretary of  
State for  
External Affairs



Min. des Affaires extérieures  
OTTAWA

Secrétaire d'État  
aux Affaires  
extérieures

N° 259

NOV 27 1991

Le 20 novembre 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

## M<sup>me</sup> McDOUGALL ANNONCE L'OCTROI D'UNE AIDE HUMANITAIRE À L'ARMÉNIE ET A L'AZERBAÏDJAN

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada fournira une aide humanitaire de 500 000 \$ à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Celle-ci se servira de ces fonds pour l'achat de vivres et de médicaments. Cette initiative s'inscrit dans un programme d'aide humanitaire de 5 millions de dollars pour l'URSS annoncé le 1<sup>er</sup> novembre dernier par le premier ministre Mulroney.

«Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au sujet du Nagorno-Karabakh continue de me préoccuper vivement, a dit M<sup>me</sup> McDougall. Il a entraîné des violations des droits de la personne et imposé de dures privations à la population de la région. Le Canada appelle toutes les parties à faire des compromis pour assurer un règlement durable du conflit».

La Ministre s'est réjouie des efforts de médiation menés récemment par le président russe Elstine et le président kazakh Nazarbayev. Le Canada a fait part de ses préoccupations aux autorités soviétiques, azéries et arméniennes, et l'ambassade du Canada à Moscou suit la situation de près.

La somme de 250 000 \$ réservée à l'Arménie aidera la Croix-Rouge à fournir des secours d'urgence. Elle s'ajoute au soutien généreux de quelque 8 millions de dollars fourni par les Canadiens immédiatement après le séisme dévastateur survenu en décembre 1988. Les 250 000 \$ réservés à l'Azerbaïdjan serviront à l'octroi d'une aide humanitaire tant aux Arméniens qu'aux Azéris qui vivent dans la région contestée du Nagorno-Karabakh.